



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### permis de conduire

Question écrite n° 65147

#### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur la création d'un nouveau dispositif destiné à limiter la conduite sans permis. La mise en place annoncée de permis de conduire à un euro par jour suscite un certain nombre d'interrogations. Par conséquent, il lui demande des précisions sur les modalités pratiques de cette mesure et sur le public qui sera concerné.

#### Texte de la réponse

Premier examen de France par le nombre de personnes concernées chaque année, le permis de conduire est perçu par beaucoup de Français comme difficile à obtenir et coûteux, notamment pour certaines catégories de jeunes ne disposant pas encore de revenus professionnels. Suite au rapport rendu par le député Jean-Michel Bertrand, Jean-Pierre Raffarin a annoncé le 11 février dernier deux mesures financières déterminantes. La première concerne le permis à 1 euro par jour, dont l'objectif est de permettre l'étalement du coût du permis sur plusieurs mois en évitant au jeune de devoir supporter au début de sa formation un apport de fonds important. La deuxième mesure s'adresse spécifiquement aux apprentis, pour lesquels le permis de conduire représente un avantage pour accéder à un emploi. Pour mettre en oeuvre ce dispositif, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, ainsi que le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes ont confié à Arnaud Strasser et Claude Azam une mission préparatoire. Arnaud Strasser, administrateur civil hors classe au ministère des finances, et Claude Azam, ingénieur général des ponts et chaussées, ont engagé les premières concertations avec l'ensemble des acteurs concernés (établissements financiers, établissements d'enseignement à la conduite, services de l'État...) afin de proposer pour l'été un dispositif opérationnel.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 65147

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** équipement

**Ministère attributaire :** transports, équipement, tourisme et mer

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mai 2005, page 4927

**Réponse publiée le :** 12 juillet 2005, page 6951